

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 19 février 2026

N° 26/15

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf février à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET :

Adoption du budget primitif 2026
du CDG 84

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Anthony ZILIO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur François LUCAS, Madame Martine DURIEU, Monsieur Max RASPAIL, Madame Sophie MARQUEZ.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Monsieur Hervé FLAUGERE et son suppléant Monsieur Jean-Pierre LAMBERTIN.

Etaient représentés : Madame Geneviève JEAN a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Frédéric ROUET a donné procuration à Madame Valérie MICHELIER pour le représenter et voter en son nom.

Le Président expose que par délibération du 26 novembre 2025, le Conseil d'administration a souhaité conserver les mêmes taux de cotisation pour l'année 2026.

- Cotisation obligatoire : 0.7%
- Cotisation Hygiène et sécurité :
 - o 0.07 % pour les collectivités affiliées au CDG84
 - o 0.10 % pour les collectivités non affiliées
 - o 0.15 % pour le SDIS
 - o Forfait de 200€ pour les collectivités de moins de 20 agents et 450€ pour les collectivités de plus de 20 agents.

Le Budget Principal 2026 se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Le montant des **recettes** de fonctionnement s'élève à **5 350 418.10 euros**

⇒ Chapitre 70 : produits des services **3 483 500.00 euros**

comprenant notamment les cotisations obligatoires et additionnelles versées par les collectivités affiliées, le remboursement des concours, les conventions et autres produits d'activité.

⇒ Chapitre 74 : dotations et participation **11 000.00 euros**

participation CNRACL, FIPHFP et Fonds de Prévention et FCTVA sur dépenses en fonctionnement

⇒ Chapitre 75 : autres produits gestion courante **359 000.00 euros**

Conventions d'assurance statutaire, PSC, santé, indemnités d'assurance et tickets restaurant

⇒ Chapitre 77 : produits exceptionnels **20 000.00 euros**

Remboursement ou trop versé – annulation des mandats sur exercices antérieurs et

⇒ Chapitre 042 : quote-part des subv. d'investissement perçues **2 000.00 euros**

⇒ Chapitre 013 : atténuation de charges **20 000.00 euros**

Remboursement des indemnités journalières (maladie, maternité ...)

Total des produits des recettes de fonctionnement **3 895 500.00 euros**

R002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE **1 454 918.10 euros**

■ Le montant des **dépenses** de fonctionnement s'élève à **5 350 418.10 euros**

⇒ Chapitre 011 : charges à caractère général **1 426 819.75 euros**

Il s'agit principalement des dépenses relatives au fonctionnement du Centre, locations, des fournitures de bureau, de la maintenance des matériels, des primes d'assurance, de la documentation générale, des indemnités pour les jurys de concours, du remboursement des décharges d'activité de services (40%), des vacances, des frais d'affranchissement, de télécommunication. L'organisation des élections en 2026 impacte fortement ce chapitre.

⇒ Chapitre 012 : charges de personnel **2 927 598.35 euros**

Rémunérations du personnel titulaire et non titulaire du Centre de gestion, les charges sociales patronales, cotisations au contrat groupe d'assurance. Pour 2026, hausse du

taux de cotisations de la CNRACL (+3 points), participation du CDG à la prévoyance et mutuelle santé de ses agents et nouvelles organisations internes.

⇒ Chapitre 65 : autres charges de gestion courante **196 000.00 euros**

Il s'agit principalement du remboursement des décharges d'activité de service dans le cadre du droit syndical et des autorisations spéciales d'absences, des indemnités du Président, du Vice-Président délégué et des Vice-Présidents, des frais de déplacement des membres élus du Conseil d'administration, des organismes paritaires et de la commission de réforme et des droits d'utilisation (informatique, redevances).

⇒ Chapitre 67 : charges exceptionnelles **100 000.00 euros**

Titres annulés sur exercices antérieurs et divers

⇒ Chapitre 042 : dotations aux amortissements **200 000.00 euros**

Ce chiffre intègre les dotations 2026 (y compris celles sur les acquisitions réalisées fin 2025 en année pleine M57).

⇒ Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement **500 000.00 euros**

Excédent de fonctionnement qui permet de couvrir les besoins de financement des investissements.

La section de fonctionnement est équilibré en recettes et dépenses.

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Le montant des recettes d'investissement s'élève à **882 102.43 euros**

comprenant :

⇒ Chapitre 10 : dotations fonds divers réserves **177 102.43 euros**

Fonds de compensation pour la T.V.A et excédent de fonctionnement en réserve

⇒ Chapitre 040 : Amortissement des immobilisations **200 000.00 euros**

⇒ Chapitre 021 : Virement de section de fonctionnement **500 000.00 euros**

⇒ Chapitre 13 : Subventions d'investissement à recevoir **5 000.00 euros**

■ Le montant des dépenses d'investissement s'élève à **882 102.43 euros**

D001 DEFICIT EXECUTION REPORTE

132 102.43 euros

⇒ Chapitre 20 : immobilisations incorporelles

1 000.00 euros

Logiciels informatiques, sécurité informatique

⇒ Chapitre 21 : immobilisations corporelles

747 000.00 euros

comprenant des projets budgétés en 2025 mais laissés à la libre appréciation de la nouvelle équipe pour leur réalisation:

- matériel informatique (fin de mutualisation)
- véhicule
- nouvelle chaudière dans le bâtiment historique
- pose de panneaux photovoltaïques (budget vert)
- aménagement du terrain végétalisé en parking

⇒ Chapitre 040 : quote-part des subv. d'investissement en fonctionnement 2 000.00 euros

La section d'investissement est en équilibre.

Il est demandé d'approuver le Budget Primitif 2026 du Centre de gestion.

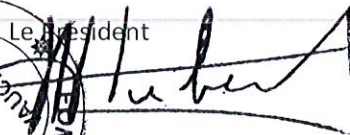
Les membres du Conseil d'administration,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

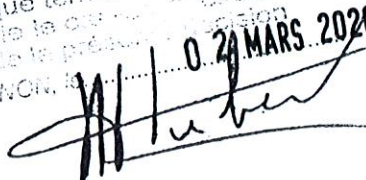
Après en avoir délibéré,

APPROUVENT A L'UNANIMITE le budget primitif 2026.

Pour extrait conforme,

Le Président

CHABERT

AVIGNON
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION
VAUCLUSE

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie la conformité de la présente décision
de la présente décision
AVIGNON, le 02 MARS 2026


ARRE

99_BU-084-2884 00039-2026 0219-026_15-BF

BP

2026

C.d.G.F.P.T. VAUCLUSE - BUDGET CDG84

18/02/2026 14:48

Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Président,
A Avignon, le 19/02/2026
Le Président

Délibération

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Avignon, le 19/02/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Les membres du Conseil d'administration,

Date de convocation : 05/02/2026

Signataire

Le Président M. CHABERT Maurice ou Mme RAMBAUD Françoise

Mme ANCEY Dominique ou M. CHAZAL Gilbert

M. FLAUGERE Hervé ou M. LAMBERTIN Jean-Pierre

M. PERELLO Didier ou M. CHABAUD Gérard

Mme JEAN Geneviève ou Mme PEAUMIER donne pouvoir au Président M. Chabert

M. OUDARD Alain ou Mme RAVET Jocelyne

M. RIPERT Gilles ou Mme CARBONNEL Charlotte

M. AIELLO André ou Mme ROUVIER Geneviève

M. MOSSÉ Marc ou Mme GARFAGNINI Arlette

M. LARGUIER Jean-Pierre ou Mme LAFFONT Sylvie

Mme CHABAUD-GEVA Laurence ou M. REYNIER-DUVAL Christophe

M. ROUET Frédéric ou M. LABRO Claude donne pouvoir à Mme V. Richelieu

Mme MARQUEZ Sophie ou Mme MERIGAUD Hélène

REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2026

Application agréée E-legalite.com

ARRE

99_BU-084-288400039-20260219-D26_15-BF

BP

2026

18/02/2026 14:48 Page 2 / 2

C.d.G.F.P.T. VAUCLUSE - BUDGET CDG84

Signataire

Mme MICHELIER Valérie ou M. BOREL Félix

M. ZILIO Anthony ou M. MERLE Julien

Mme RICARD Katy ou M. LUCAS François

M. RASPAIL Max ou M. ROUX Ghislain

Mme BLANC Carine ou Mme MILLET Annie

Mme HAQUET Sonia ou Mme GIRARD Nicole

Mme DURIEU Martine ou Mme RIEU Laurence

M. SOLER Serge ou Madame DRIES Nadine

M. PAGET Nicolas ou M. SAUVAGEON Stéphane

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Avignon, le